



APPEL À CONTRIBUTIONS

Vers des écosystèmes numériques ouverts européens

3 février 2026

L'April est la principale association de promotion et de défense du logiciel libre dans l'espace francophone. Elle souhaite partager ici quelques éléments de réflexion dans le cadre de l'appel à contribution de la Commission européenne [« Vers des écosystèmes numériques ouverts européens »](#)

Contact :

Étienne Gonnu

Chargé de mission affaires publiques pour l'April

egonnu@april.org

Quelles sont les forces et les faiblesses du secteur des solutions libres de l'UE ? Quels sont les principaux obstacles qui entravent (i) l'adoption et la maintenance de solutions libres de qualité et sécurisées et (ii) les contributions durables aux communautés des solutions libres ?

Forces :

- Réduction de la dépendance technologique aux solutions des GAFAM, vers une souveraineté européenne ;
- Transparence, le code est ouvert, permet des audits, limite le risque de *backdoor* ;
- coût maîtrisé : pas de dépendance à des licences privatives et aux politiques tarifaires de l'éditeur, maîtrise de la projection des dépendances assimilables à de l'investissement plutôt qu'à une forme de « location » de services ;
- Interopérabilité : l'interopérabilité est garantie lorsqu'elle repose sur des standards ouverts : des spécifications techniques publiques, librement utilisables par tous, sans restrictions ni contreparties et maintenues grâce à un processus de décision ouvert ;
- Collaboration/mutualisation entre organismes ou avec des communautés ;
- Recrutement facilité ;
- Communautés nombreuses et actives en Europe ;
- Engagement politique fort

Faiblesses :

- Multiplication de projets similaires si manque de coordination ;
- Manque de financement

Obstacles :

- Résistance habituelle : une préférence individuelle existe pour les solutions privatives qui sont malheureusement encore perçues comme plus « fiables » que des logiciels libres ;
- Un cadre juridique de la commande publique et des pratiques par les pouvoirs adjudicateurs qui tendent à favoriser la passation de gros marchés, favorables aux plus grosses entreprises. (Faible recours à l'allotissement) ;
- Technologies déjà en place, souvent privatives et manquant cruellement d'interopérabilité ;
- Avoir un téléphone qui ne dépend pas des services Google ou Apple peut poser certains problèmes du fait de la dépendance de différents services à des applications disponibles uniquement dans « Apple Store » ou « Google Store »¹;

¹ Les services bancaires sont un exemple de cette dépendance. Du fait de la directive DSP2, les banques ont renforcé la sécurité des connexions à leurs services, mais bien souvent cette sécurisation passe par la communication avec

- Les positions dominantes de certaines entreprises américaines, dont elles abusent régulièrement, en témoigne leurs condamnations répétées ;
- Les sommes très importantes de certaines entreprises de l'informatique dépensées en lobbying, en témoigne par exemple l'enquête « Big Tech lobby budgets hit record levels »² ;
- Manque de formation sur ces logiciels, qui demanderont une adaptation aux utilisateurs et utilisatrices ;
- Financement public insuffisant, peu de subventions dédiées à la maintenance ;
- Trouver un modèle de financement adapté aux développeuses indépendantes et développeurs indépendants ou aux personnes salariées ;
- Méconnaissance des solutions libres ;
- Défaut d'accessibilité (cela n'est pas spécifique aux logiciels libres et concerne l'ensemble des technologies numériques) – le fait qu'il s'agisse de logiciels libres permet la mutualisation des investissements en faveur de l'accessibilité

l'application privative de la banque qui doit être installée par le biais de l'Apple Store ou Google Store.

2 <https://corporateeurope.org/en/2025/10/big-tech-lobby-budgets-hit-record-levels>

Quelle est la valeur ajoutée des solutions libres pour les secteurs public et privé? Veuillez fournir des exemples concrets, y compris les principaux facteurs (tels que le coût, les risques, le verrouillage technologique, la sécurité et l'innovation) permettant d'évaluer cette valeur ajoutée.

Facteurs :

- Réduction des dépenses en licences et mutualisation des coûts de développement et de maintenance ;
- Objectif : éviter la dépendance à un seul fournisseur et donc l'enfermement ;
- Garder le contrôle sur le traitement et stockage des données recueillies ;
- Montée des compétences en interne ;
- Adaptation des logiciels suivant les besoins ou personnalisation des outils suivant les métiers ;
- Transparence du code source qui favorise la confiance ;
- Respects des règlements et directives européennes possibles sans avoir à batailler avec d'autres systèmes ;
- Attractivité ;
- Concurrence libre avec un coût d'entrée moins élevé car basé sur une infrastructure libre et la possibilité de mutualisation de certaines briques ;
- Encouragement de l'innovation

Exemples concrets:

- Secteur public :
 - [Apps Éducation](http://portail.apps.education.fr/)³, suite de logiciels libres mis à la disposition des enseignants et enseignantes par le ministère de l'Éducation nationale français, permettant ainsi de proposer des alternatives à des logiciels et services privateurs ;
 - la Démarche NIRD⁴ (Numérique, Inclusif, Responsable et Durable) en France qui s'adresse aux enseignantes et enseignants pour échanger, mutualiser, témoigner et aider à engager leur établissement scolaire à l'adoption de systèmes et logiciels libres
 - Mastodon, logiciel de micro-blogging et réseau social décentralisé, dont la direction interministérielle du numérique de l'État français propose une instance pour les

3 <http://portail.apps.education.fr/>

4 <https://nird.forge.apps.education.fr/>

comptes institutionnels⁵, pour arrêter d'utiliser des solutions comme X. Dans le même esprit l'UE pourrait utiliser et encourager l'utilisation d'outils de publication et réseaux sociaux libres, décentralisés, dans le secteur public ;

- Matrix, messagerie sécurisée pour cesser d'utiliser des applications comme WhatsApp ;
 - La distribution libre de la Gendarmerie nationale en France, mise en place depuis des années, basée sur la distribution libre Ubuntu et améliorée, adaptée aux besoins quotidiens ;
 - Des villes françaises comme Lyon, Paris, Marseille, Échirolles, Grenoble, Rennes, ou d'autres qui participent au label Territoire numérique libre⁶, mettent en place des stratégies politiques et opérationnelles pour migrer progressivement vers les logiciels libres dans leurs divers services ;
 - Le collectif des responsables informatiques des collectivités territoriales autour des logiciels libres « France Numérique Libre »⁷
-
- Secteur privé ou associatif :
 - Objets connectés sous GNU/Linux embarqué ;
 - Nombreuses bases de données critiques utilisent PostgreSQL ;
 - La plupart des serveurs et des architectures tournent sous GNU/Linux, ce qui engendre économies de licence constatées et une plus grande fiabilité ;
 - Téléphonie : Murena et sa distribution /e/ OS qui offre une alternative à Apple et Google ;
 - Framasoft, association française qui a mené une importante campagne grand public pour « Dégoogliser » les usages, propose de très nombreux services en ligne, basés sur des logiciels libres stables avec un budget de moins d'un million d'euros et moins de dix personnes salariées ;
 - Le Collectif d'Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires (CHATONS) qui propose également de nombreux services en ligne ;
 - Le logiciel LibreOffice maintenu et développé par The Document Foundation (Allemagne) - avec une communauté française (La Mouette) ;
 - Le logiciel Nextcloud, qui propose une alternative à Google Workspace et se répand à grande vitesse ;

5 <https://social.numerique.gouv.fr/about>

6 <https://territoire-numerique-libre.org/>

7 <https://france-numerique-libre.org/a-propos/>

Quelles mesures concrètes peuvent être prises au niveau de l'UE pour soutenir le développement et la croissance du secteur des solutions libres de l'UE et contribuer aux objectifs de l'UE en matière de souveraineté technologique et de cybersécurité?

- Sortir de la vassalisation aux GAFAM ;
- Mettre en place un principe normatif de priorité aux logiciels libres et aux formats ouverts au sein des institutions de l'UE ;
- Mettre en place une stratégie opérationnelle, pour donner corps à cette priorité, particulièrement au niveau de la commande publique, qui doit toujours partir d'une stricte définition des besoins et faire du recours aux solutions non libres une exception dûment justifiée ;
- Faciliter et renforcer le recours à l'allotissement dans les marchés publics ;
- Soutenir financièrement le développement de nouveaux projets libres ainsi que l'évolution et la maintenance de projets qui existent depuis quelques années ;
- Mettre en place des forges logicielles européennes accessibles afin de pouvoir recenser ce qui existe déjà ;
- Imposer les formats ouverts et des normes standardisées ;
- Reconnaître explicitement que l'obligation faite aux consommateurs et consommatrices de payer pour la licence d'un système d'exploitation pré-installé sur un ordinateur lors de l'achat de l'équipement, relève d'une vente forcée telle que définie par le point 29) de l'annexe 1 de la directive 2005/29/CE relatif aux pratiques commerciales déloyales ;
 - A minima, en cas de vente d'un ordinateur avec un logiciel pré-installé, le coût de la licence du logiciel doit être affiché distinctement de celui du matériel
- L'interdiction et la sanction dans les cas d'obsolescence programmée ;
- Aider les entreprises à respecter les RGPD, DSA et DMA en apportant des informations et des bonnes pratiques ;
- Formation aux logiciels libres dès le primaire et ce, pendant toutes les études, pour éviter la fracture numérique et la copie illicite de solutions privatives qui créera une dépendance à ces solutions, alors qu'il existe des solutions libres et éthiques ;
- Enjeu similaire pour la formation professionnelle

Quels domaines technologiques devraient être prioritaires et pourquoi?

- Le *cloud* :
 - Réduire la dépendance à Amazon Web Service, Google Cloud et Microsoft Azure ;
 - Investir dans le *cloud* européen pour protéger les données (en particulier les données de santé) ;
 - Investir dans des acteurs déjà existants ;
- Bureautique et outils collaboratifs :
 - Réduire la dépendance à Google Mail, Outlook, Yahoo etc ;
 - Gérer les données urbaines avec des logiciels libres mutualisés ;
 - Investir dans des infrastructures de courriel ;
- Sécurité et résilience

Dans quels secteurs l'utilisation accrue des solutions libres pourrait-elle renforcer la compétitivité et la cyber-résilience?

Il faut renforcer les secteurs suivants : le stockage des données, les systèmes d'exploitation et le matériel ouvert (non verrouillé par des clefs, EDI, bootloader ou autre) et surtout dans :

- L'administratif :
 - Bureautique, utilisation de logiciels ou solutions en ligne, libres ;
 - Référentiel de logiciels libres comme le SILL (socle interministériel du numérique, un catalogue de référence de logiciels libres recommandés pour l'ensemble de l'administration), pour guider les personnes décisionnaires ;
- La santé :
 - Meilleure protection des données des utilisateurs et utilisatrices par l'utilisation d'outils de chiffrement libres et puissants (sans portes dérobées),
 - Formats ouverts pour un échange amélioré des dossiers patients entre les médecins,
 - Possibilité de laisser chaque dossier directement aux mains des patients et patientes plutôt qu'à des entités externes

- L'éducation :
 - Installation d'ordinateurs ou tablettes avec distributions libres (sans licence payante privatrice) dans les établissements scolaires,
 - Apprentissage sur des logiciels ou des plateformes libres,
 - Formation continue professionnelle et certifications de compétences,
 - Possibilité d'utiliser des matériels considérés comme obsolètes avec des systèmes libres
- L'énergie et l'industrie :
 - Un code source ouvert qui permet la vérification et donc la fiabilité des logiciels (confiance dans son logiciel métier) ;
 - La cybersécurité qui doit être une priorité – pas d'espionnage – corrections des vulnérabilités ;
 - Gestion et optimisation de la consommation énergétique, au niveau national et entre pays européens ;
 - Facilitation de la transition énergétique et de l'autonomie locale (formats ouverts) ;
- La défense :
 - Arrêt de la dépendance des services militaires aux services états-unis ;
 - Matériel militaire sous système informatique libres et non dépendants d'une nation qui pourrait s'en servir contre nous en le rendant défectueux ;
- La finance :
 - Services bancaires de paiement